

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00761

Numéro SIREN : 799 969 225

Nom ou dénomination : A.L.P.H.A. NAUTIQUE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 20639

Consultation du compte fiscal

799 969 225 SAS A.L.P.H.A. NAUTIQUE SERVICES

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2017 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2065 du 23/02/2018

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
				Déclaration néante
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				
Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD				
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation		GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE 09 JUIL. 2018 DEPOT N° 20639		
A IDENTIFICATION				
Identification du destinataire				
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées		ACTIVITE DE LA PLONGEE PROFESSIONNELLE		
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	I	Tél :
SARL FILARMONIA				
0124BAVENUE DE VILLIERS				
PARIS				
75017 PARIS				
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom et adresse du CGA		n° d'agrément :		
Visa : CGA		Viseur conventionné		

Imprimé 2065 du 23/02/2018

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice Imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice Imposable au taux de 15 % et/ou 28 %	957	DÉFICIT (Report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033-B)	
2 Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)					
Plus-values à long terme au taux de 19%					
Autres Plus-values imposables au taux de 19%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%					
Plus-values exonérées art. 238 quinquies					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies	
				Pôle de compétitivité	
				Société d'investissements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
				Autres dispositifs	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		
Bénéfice ou déficit exonéré			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
D IMPUTATIONS					
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quinquies du CGI)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %					

Imprimé 2033A du 23/02/2018

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ										
								Formulaire néant		
ACTIF				Exercice clos en N						
				Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012						
	Autres	014		016						
Immobilisations corporelles		028	17 924	030	15 307			2 617		
Immobilisations financières (1)		040	165	042				165		
Total I (5)		044	18 089	048	15 307			2 782		
Actif circulant										
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	3 000	052				3 000		
	Marchandises	060		062						
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	8 189	070				8 189		
	Autres (3)	072	3 778	074				3 778		
Valeurs mobilières de placement		080		082						
Disponibilités		084	28 766	086				28 766		
Charges constatées d'avance		092		094						
Total II		096	43 734	098				43 734		
Total général (I + II)		110	61 824	112	15 307			46 516		
PASSIF								Exercice N NET		
Capitaux propres										
Capital social ou individuel								120	5 000	
Écarts de réévaluation								124		
Réserve légale								126	35	
Réserves réglementées								130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants						131	)	132		
Report à nouveau								134	2 688	
Résultat de l'exercice								136	813	
Provisions réglementées								140		
Total I								142	8 536	
Provisions pour risques et charges						Total II		154		
Dettes (4)										
Emprunts et dettes assimilées								156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
Fournisseurs et comptes rattachés								166	3 774	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	31 252	)	172	34 206
Produits constatés d'avance								174		
Total III								176	37 980	
Total général (I + II + III)								180	46 516	
Renvois										
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182				

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 23/02/2018

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218	118 640		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	-14 400		
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	104 240		
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	11 561		
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	84 402	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle		243	527	)	244	527	
Rémunérations du personnel						250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
Dotations aux amortissements						254	5 109		
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	101 600		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	2 639		
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	1 682
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306	144	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	813		

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	813	314	
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324	144		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986		342			
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991					
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)				990					
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344		350			
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	957	354	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)			dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	957	372	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 23/02/2018

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobi- lisations au début de l'exercice		Augmen- tations		Diminutions		Valeur brute des immobi- lisations à la fin de l'exercice		Réé- valuation légal
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	14 452	442		444		446	14 452		
Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460	2 500	462		464		466	2 500		
Autres immobilisations corporelles	470	971	472		474		476	971		
Immobilisations financières	480		482	165	484		486	165		
TOTAL	490	17 924	492	165	494		496	18 089		
II AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	510		512		514		516			
Constructions	520		522		524		526			
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 768	532	4 067	534		536	11 835		
Installations générales, agencements, aménagement	540		542		544		546			
Matériel de transport	550	1 782	552	717	554		556	2 500		
Autres immobilisations corporelles	560	647	562	324	564	0	566	971		
TOTAL	570	10 198	572	5 109	574	0	576	15 307		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Nature des immobilisations			Valeur d'actif	Amortis- sements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL			578	580	582	584
Nature des immobilisations			Plus ou moins-value			
			Court terme	Long terme		
				19%	15% ou 16%	0%
TOTAL			586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%	579	Régulari- sations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVL T (CGI art.39 terdecies)					591	
TOTAL			596	585	597	599
Détail						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle			Valeur d'actif	Amortis- sements	Valeur résiduelle	Prix de cession
0			+ ou -value à court terme	Plus ou moins-value à long terme		
19%				15% ou 16%	0%	

Imprimé 2033D du 23/02/2018

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES			
										Formulaire néant			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607					
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616					
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636					
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646					
	Sur clients et cptes rattachés	650		652		654		656					
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666					
TOTAL		680		682		684		686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises					
Immobilisations incorporelles						700		705					
Terrains						710		715					
Constructions						720		725					
Installations techniques, matériel et outillage						730		735					
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745					
Matériel de transport						750		755					
Autres immobilisations corporelles						760		765					
TOTAL						770		775					
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes													
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)										780			
II DÉFICITS REPORTABLES													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982			
Déficits imputés										983			
Déficits reportables										984			
Déficits de l'exercice										860			
TOTAL des déficits restant à reporter										870			
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C													
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI										995			
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)										996			
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice										129			
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1)										800			

du Code des Transports)		
VI DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 894
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	15 674
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Imprimé 2033E du 23/02/2018

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS				
			Formulaire néant	X
I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE				
Ventes de marchandises		108		
Production vendue - Biens (dont transfert de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)		109		
Production vendue - Services (dont transfert de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)		141		
Production stockée		111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143		
Subventions d'exploitation reçues		113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153		
	TOTAL 1	144		
II CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)		121		
Variation de stock (marchandises)		122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)		123		
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)		145		
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances		125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150		
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers		133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135		
	TOTAL 2	152		
III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE				
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137		
IV COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Période de référence	du		au	
Date de cessation				
CFE : Qualification des effectifs				
Effectifs moyens du personnel		376		

	dont apprentis		
	dont handicapés		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

Imprimé 2033F du 23/02/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
Formulaire néant									
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise			901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise			903		2			904	
								500	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique		M LEFEBVRE BEBOIT							
Nom marital				% de détention		80,00		Nb de parts ou actions	
								400	
Date de naissance				N° Département		75017		Commune	
						PARIS		Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0058 RUE AUGUSTE BUISSON							
Code Postal		92250		Commune		LA GARENNE COLOMBES		Pays	
Titre et Nom patronymique		Mlle MERCIER PENEPOLE							
Nom marital				% de détention		20,00		Nb de parts ou actions	
								100	
Date de naissance				N° Département		92100		Commune	
						BOULOGNE		Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0058 RUE AUGUSTE BUISSON							
Code Postal		92250		Commune		LA GARENNE COLOMBES		Pays	

Imprimé CALC219BF4 du 23/02/2018

**CALC219BF4 - TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)**

Adresse du siège social si différente	0041 rue SARTORIS	
	92250 LA GARENNE COLOMBES	
I - Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	957
b	Dont plus-value à court terme	
c	Déficits ou amortissements relevant du régime des plus-values à long terme	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-value à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120€ x durée de l'exercice en mois/12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	957
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
Total lignes h à k		957
l	III Bénéfices soumis au taux normal (a - c - h - i)	0
m	IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d - j - k)	

Imprimé OPTANC219F du 23/02/2018

OPTANC219F - Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans une série de trois exercices bénéficiaires en cours au 1er janvier 2001 (art 219-I-f du CGI; article 7-II, loi de finances pour 2001)

Identification de la société

Adresse du siège social, si elle diffère		
Le soussigné	Nom, Prénom du signataire	BENOIT LEFEBVRE
	Qualité du signataire	PRESIDENT
déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté le		
Pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001. En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19% au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219 déjà cité.		
	à :	
	le :	

SAS ALPHA NAUTIQUE SERVICES

Au capital de 5 000.00 €

Siège social : 58 Rue Auguste Buisson

92250 LA GARENNE COLOMBES

Siret 79996922500017

RAPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2017

Le chiffre d'affaires net de la société s'est élevé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à la somme de 104 240 €.

Compte tenu des différentes charges externes et internes de la société au cours de l'exercice, notre compte de résultat dégage :

UN RESULTAT D'EXPLOITATION CREDITEUR DE	2 640 €
NOS COMPTES FONT APPARAITRE UN RESULTAT CREDITEUR DE	813 €

RESOLUTIONS

Affectation réserve légale

L'assemblée décide d'affecter 5% du bénéfice à la réserve légale soit la somme de 40.00 €

Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter la somme de 773.00€ au compte de « REPORT A NOUVEAU ».

Le Président,

